Butare, le 8 octobre 1986.

Luc Ameye Groupe scolaire officiel B.P. 223 BUTARE

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif K I G A L I .-

stre. Delas R

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre du 30/9/1986 par laquelle vous invitiez Mr NIZIGIYEYO Viateur à assister à un stage de formation d'arbitres de Volley Ball et de Basket Ball, j'ai le regret de devoir vous annoncer que cette personne n'est pas disposée à prendre part au stage.

Ainsi je me permets de proposer Mr Antoine SAMVURA étudiant à la F.A.S. (Formation des Animateurs Sportifs) à la place de Mr NIZIGIYEYO.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous demander si dans le courant du mois de janvier 1987, il ne serait pas possible d'envoyer un délégué des fédérations de Valley Ball et Basket ball afin d'examèner la candidature de certains étudiants de notre école, au titre d'arbitre national de volley et Basket ball. Nous assurons d'ici Janvier la formation de ces étudiants et voudrions une attestation officielle de leur compétence d'arbitre.

Dans l'espoir d'une suite positive, recevez Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Pour le Groupe scol ire de Butare

Luc AMEYE

Aug